

RENCONTRES RÉGIONALES

Leem - IFIS



UN CONTEXTE QUI APPELLE TOUTES LES SYNERGIES !

Depuis 30 ans, les industries de santé et du bien-être sont marquées par des mouvements globaux qui impactent les besoins en compétences :

- La globalisation de la santé et des moyens techniques pour répondre aux enjeux sanitaires.
- Les ruptures technologiques majeures et vagues successives d'innovations dans les domaines de la prise en charge médicale, du numérique et de la production de produits de santé.
- Les crises diverses qui mettent en tension les outils de production et de distribution, à tous les niveaux.
- L'indépendance sanitaire et économique qui repose sur la conservation et le développement des compétences sur le territoire national.

La France est - et doit demeurer - un grand pays de l'innovation et de la production de solutions en santé.


Aussi, tout doit être organisé pour mettre en lien les systèmes de formation avec les besoins en compétences.


L'ambition du groupe IFIS est de contribuer activement aux côtés du LEEM à l'atteinte de cet objectif.



Édouard CLEMENT

Responsable Réseau Territorial Leem

 **Diplômé d'un master Management des PME et convaincu que l'entreprise est la clé de la réussite pour le développement économique d'un pays, il met ses convictions au service des entreprises de l'industrie du médicament, au sein de la plus importante organisation professionnelle de ce secteur.**

 Il est en charge de la relation de proximité avec les 280 adhérents du syndicat mais également de déployer une animation territoriale construite notamment grâce à des partenaires régionaux. Il a à cœur de construire un réseau de proximité permettant de faciliter la vie des entreprises à travers une offre de service variée et concrète mais aussi de représenter leurs intérêts auprès des acteurs économiques et institutionnels.

Les classifications dans les entreprises du médicament

REF : RRCIF

Durée Tarif préférentiel

1 jour 500€ HT

Exclusivité IFIS - Leem



LES + DE LA FORMATION

- Vous maîtriserez les fondamentaux de la classification de l'industrie pharmaceutique et la méthodologie d'application.
- Vous approfondirez, au travers de nombreux cas pratiques, les clés de positionnement des métiers.
- De retour à votre poste de travail, vous vous appuyerez sur vos fiches emplois (re)travaillées durant la formation pour (re)définir les classifications au sein de votre entreprise.

INTERVENANTS



Céline LE BOEUF

Après un Master 2 en droit européen des affaires mention droit social européen et l'obtention du CAPA. Elle a rejoint le Leem au mois de mars 2023 en qualité de Responsable des Relations de Travail et de RRH. Ses expériences lui ont permis de bénéficier d'une réelle vision juridique et opérationnelle dans la mise en œuvre des règles en matière de droit social.



Emma PHILIPPEAU

Issue d'un Master 2 en droit social, elle est juriste en droit social au sein du Leem depuis 2021. À ce titre, elle accompagne les entreprises de la branche sur des problématiques de droit du travail, tant sur le plan individuel que collectif, et de droit de la protection sociale. En parallèle, elle contribue à la rédaction et la négociation des accords collectifs de branche.



Quentin DERVIEU

Après un Master 2 en droit social obtenu en 2017, il a successivement occupé des postes de juriste et de responsable des relations sociales en entreprise, avant de rejoindre le Leem au cours de l'année 2020. Cette expérience lui a permis de bénéficier d'une réelle vision opérationnelle dans la mise en œuvre pratique des règles de droit légales et conventionnelles en entreprise.

PROGRAMME

L'approche compétences dans la gestion des ressources humaines dans l'industrie pharmaceutique

Les accords de 1994 révisés partiellement en 2004 : classification, GPEC, formation tout au long de la vie

- Grands principes conventionnels de classification : critères, groupes/niveaux et modalités
- Pesée des emplois : outil préconisé par la branche

Classifications et gestion des compétences : démarche, méthodologie, outils

- Un préalable : la description des emplois
- Mettre à jour les fiches emplois et les classifications
- Le rôle des managers dans la démarche
- Le lien avec les démarches ou accords GPEC d'entreprise
- Un accompagnement de la branche : l'Observatoire des métiers, de l'emploi et de la formation

Exemples et exercices pratiques

- Sur la base des fiches emplois et des grilles de classification d'entreprises apportées par les participants

INSCRIPTIONS ET CONTACTS :

Marya EL NOUEIRY • m.elnoueir@ifis.fr

Christelle BARROSO • c.barroso@ifis.fr



×

